



*sous embargo jusqu'au vendredi 17 juin 2011 - 17H40 CET - 1
information réglementée*

INFORMATION DE PRESSE
sous embargo jusqu'au vendredi 17 juin 2011 - 17H40 CET

CFE

**CFE obtient le contrat de conception, construction, financement et
maintenance du nouvel Hôtel de Police de Charleroi**

La Ville de Charleroi a notifié au groupe CFE le contrat de type DBFM pour la conception, la construction, le financement et la maintenance du nouvel Hôtel de Police et d'une extension du centre chorégraphique Charleroi-Danses sur le site de l'actuelle caserne DEFELD au boulevard Mayence. Ce projet représente un investissement de 70,5 millions d'euros (coûts de construction, frais financiers pendant la période de construction et TVA) et un budget annuel de maintenance pendant 25 ans de 1.3 million indexable.

Le financement d'une durée de 25 ans est assuré par BNP Paribas Fortis ; il tient compte d'un subside de 15 millions à recevoir à la date de réception provisoire du projet.

Le dépôt du dossier de permis de construire est prévu en octobre 2011, le début des travaux en mars 2012 et la livraison globale en novembre 2014, après 31 mois de chantier. La surface totale de l'Hôtel de Police est de 39.500 m² (dont 13.000 m² pour la nouvelle tour de 20 étages), et de 2.300 m² pour l'extension de Charleroi-Danses.

La spécificité du projet proposé par les architectes Jean Nouvel et MDW réside selon eux dans l'idée de créer un repère dans la ville, accompagné d'une image publique et accessible de la Police ; cette base de travail a mené à libérer une grande place publique et à créer un bâtiment vertical, mais pas trop haut, repère dans la Ville Haute, en réponse au beffroi de l'Hôtel de Ville.

La Ville ainsi que le groupe CFE et les architectes accordent une attention toute particulière aux aspects du développement durable liés aux objets à construire ou à rénover ; ainsi, la nouvelle tour répondra au label passif et les deux grandes ailes conservées répondront aux critères de basse énergie. Le projet s'appuie ainsi sur le patrimoine de qualité existant pour construire le futur.

Les travaux de construction seront réalisés en entreprise générale par CFE, via ses entités régionales, BAGECI (Namur) et CFE Brabant (Bruxelles).

Après l'obtention de la commande des écoles en communauté germanophone en décembre 2010, CFE confirme par ce nouveau succès l'orientation stratégique prise par son pôle PPP-Concessions de s'engager dans la maintenance et la gestion à long terme d'infrastructures publiques. Par cette approche, elle entend également générer une activité récurrente pour ses différentes sociétés du pôle multitechnique actives entre autres dans le domaine des techniques spéciales du bâtiment.

CFE est un groupe multidisciplinaire de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels, dont VINCI détient 47% du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet www.cfe.be.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

- *Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. 02/661.13.27, gsm 0497/514.445, rbentegeat@cfe.be*
- *ou Jacques Ninanne, Directeur général adjoint corporate – Directeur financier et administratif, tél. 02/661.17.28, jninanne@cfe.be*